

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

VOL. V.

15 DÉCEMBRE 1906

No. 24

SOMMAIRE—Sonnet à Marie—La franc-maçonnerie au Canada—Comment la Ste Vierge répond—Baptême de Païens—Monastère en flammes—La Ste Cécile—La poésie de la vie canadienne—Les écoles d'Ontario—Le coin des buveurs—A l'Archevêché—Notre-Dame du Lac—Wolsely—Revue Mariale—Nécrologie.

SONNET A MARIE.

Toi que n'osa frapper le premier anathème,
Toi qui naquis dans l'ombre et nous fis voir le jour,
Plus reine par ton cœur que par ton diadème,
Mère avec l'innocence, et Vierge par l'amour.

Je t'implore là-haut, comme ici-bas je t'aime,
Car tu conquis ta place au céleste séjour;
Car le sang de ton fils fut ton divin baptême,
Et tu pleuras assez pour régner à ton tour.

Te voilà maintenant près du Dieu de lumière:
Le genre humain courbé t'invoque la première;
Ton sceptre est de rayons, ta couronne est de gloire.

Tout s'incline à ton nom, tout s'épure à ta flamme;
Tout te chante, ô Marie ! Et pourtant quelle femme,
Même au prix de ta gloire, eut bravé tes douleurs ?

Henri Rochefort.

 LA FRANC-MAÇONNERIE AU CANADA.

A Sa Grandeur

Monseigneur Adélard Langevin,
Archevêque de St Boniface.

Monseigneur,

Dans votre lettre du 9 décembre, 1903, accusant réception de ma brochure " La Ligue de l'enseignement " vous me disiez en terminant: " Que le bon Dieu vous aide dans l'œuvre si belle que vous avez entreprise, contre un plan satanique....."

Ce secours de Dieu ne m'a pas manqué. Votre bénédiction, Monseigneur, m'a obtenu de pouvoir continuer, selon le désir que Sa Sainteté, Pie X a daigné me manifester par l'intermédiaire de Son Eminence le Cardinal Merry Del Val, à soulever un petit coin du voile sous lequel se cache la Franc-maçonnerie.

Aujourd'hui, je viens vous confirmer la nouvelle que, le déplacement de M. Kleczkowski, consul-général de France au Canada, est bien le résultat des manœuvres maçonniques.

Je viens de recevoir, par l'intermédiaire d'un ami: le COMPTE-RENDU DU CONGRÈS DES G. . O. . D. . F. . les 14, 19 septembre, 22 novembre 1905, 31 janvier, 28 février, 29 mars, 24 avril, 22 mai et 26 juin, 1906; et publié à l'Imprimerie typographique " La Productrice " (Association ouvrière) 51, rue Saint-Sauveur, Paris, 1906.

On y trouve d'abord à la page 9, sous la rubrique: " Vœux politiques et sociaux " au no 2: " Déplacement d'un consul-général ".

" Le Congrès émet le vœu que nos ff. . députés et sénateurs obtiennent du Ministère des affaires étrangères, le déplacement de notre consul-général au Canada et son remplacement par un citoyen s'inspirant réellement de l'idée républicaine;

" Et prie le Conseil de l'Ordre du G. . O. . D. . F. . de faire les démarches nécessaires pour aboutir le plus rapidement possible à un résultat.

(Unanimité)

Puis, aux pages 23 et 24 contenant le " Compte-rendu de la séance du Congrès, du jeudi, 14 septembre, 1905 on lit:

Le F. . Hirsch donne lecture du vœu suivant qui est adopté à l'unanimité:

“ Le Congrès des Loges de la région parisienne:

“ Considérant que l'influence catholique est toujours prédominante au Canada français; que le consul-général de France au Canada, loin de représenter avec sincérité et dignité le gouvernement de la République, se sert de ses hautes fonctions pour nuire aux intérêts des républicains français qui viennent s'établir au Canada,— pour recommander aux faveurs de notre gouvernement les Canadiens hos ilés à nos institutions et desservir au contraire les Canadiens qui leur sont sympathiques; considérant, en outre, que le consul-général de France, sortant complètement de ses attributions, se joint aux cléricaux canadiens pour persécuter nos F.F. de la R. L. l'Émancipation (or. de Montréal) et avec eux, les penseurs libres du Canada;

“ Emet le vœu:

“ Que nos F.F. députés et sénateurs obtiennent du ministre des affaires étrangères, le déplacement de notre consul général du Canada et son remplacement par un citoyen s'inspirant de l'idée républicaine;

“ Et prie le Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France de faire les démarches nécessaires pour aboutir le plus rapidement possible à un résultat;

“ Vœu présenté par les F.F. R. de Marmande, au nom de de la Loge l'Émancipation (or. de Montréal), Pierre-Armand Hirsch (Renaissance), Pierre Morel (Ecole mutuelle et Ateliers socialistes), Troubat (Amis de l'Humanité), Blois (Défense), Borde (Chantier des Égaux), Morin (Unité maçonnique) de Ribaucourt (Amis du progrès) Manoury (Education coopérative) Roret (Étudiants).”

II.— “ Le Congrès émet le vœu qu'aucun maçon ne puisse représenter sa Loge dans une manifestation maçonnique ou être officier de sa Loge, s'il se livre ou s'il permet aux membres de la famille dont il est le chef ou dont il a la responsabilité, de se livrer à des pratiques d'un culte quelconque.”
(Vœu présenté par le F. Mille, au nom de la L. l'Internationale.)

Ces deux vœux sont adoptés à l'unanimité.

Le Secrétaire

Paul-Armand Hirsch.

Le Président

Dr V. Petitjean.

Je suis d'autant plus heureux de vous communiquer ce document et de vous en adresser une photographie, Monsei-

gneur, qu'il corrobore le jugement porté tout dernièrement par votre chancelier, M l'abbé Béliveau, lorsque, parlant de l'œuvre néfaste de la Franc-maçonnerie en Italie, où il se trouvait alors, il nous écrivait :

" Nous allons là au Canada.

" Les mêmes influences nous travaillent avec les mêmes moyens d'action qui doivent nécessairement produire les mêmes résultats, si les catholiques du Canada ne construisent pas la digue, avant que le flot ne soit par trop fort pour permettre ce travail."

Mais le travail du dévoilement de l'hydre maçonnique demande plus que cela encore. Il faut en effet, pouvoir nous rendre compte, non seulement de l'influence néfaste, de la maçonnerie, mais surtout, savoir par qui elle agit. C'est pourquoi, Monseigneur, je me propose de soulever bientôt le masque sous lequel se cache aux yeux des Canadiens-français l'homme néfaste qui, sous le titre "d'Oncle des Canadiens" et sous un épais voile tissé de mensonge et d'hypocrisie, s'efforce depuis plus de vingt ans, d'infiltrer dans notre pays, le "virus maçonnique".

Afin que Dieu me donne les moyens d'arriver à ce but, je vous prie humblement, Monseigneur, de vouloir donner votre bénédiction à celui qui se dit :

De Votre Grandeur, le respectueux et dévoué serviteur,
Henri Bernard

COMMENT LA SAINTE VIERGE RÉPOND

Il y a des chrétiens qui ont une étrange mentalité et qui s'imaginent que le ciel et ses habitants leur doivent être absolument soumis.

Il y a des catholiques assez fats et pleins d'eux-mêmes pour vouloir imposer leur volonté à la Mère de Dieu et lui dénier le droit de faire un peu ce qu'elle veut.

Et ces prétendus dévots sont froissés, blessés et presque scandalisés de voir que la Ste Vierge veuille se faire invoquer et prier sous le beau titre de "Mère toute miséricordieuse" titre qu'elle s'est donné elle-même, à Pellevoisin et cela, sans leur autorisation.

Aussi, de dépit, ces prétendus serviteurs de Marie, serviteurs à la manière de l'ours du bon La Fontaine, font-ils une

guerre à mort à Notre Dame de Pellevoisin. Il n'est pas d'inepties et sophismes qu'ils n'inventent pour paralyser le développement que prend, malgré tout, la dévotion envers cette Mère toute miséricordieuse qui est venue apporter à la terre le scapulaire du Sacré-Cœur.

Mais c'est bien en vain qu'ils s'agitent et mettent tout en branle pour empêcher la Vierge bénie d'exercer sa puissance et de secourir ses vrais enfants.

Plus ils luttent contre Marie plus elle prouve qu'elle est toute miséricordieuse et toute puissante aussi.

Dans notre dernier numéro, nous annoncions qu'une phytique, Juliette Kéruef, venue mourante à Pellevoisin, et transportée sur un matelas à la chapelle des Apparitions, lors du pèlerinage Lyonnais, le 12 septembre dernier, avait été guérie subitement et s'en était retournée chez elle joyeuse et contente en remerciant la Sainte Vierge.

Aujourd'hui, c'est un nouveau miracle qui nous est annoncé par la REVUE MARIALE du 3 novembre dernier.

On y lit page 12 :

Les pèlerins d'Aveyron à Notre Dame de Pellevoisin, ont reçu la récompense tangible de leur confiance. Melle Fabre guérie, il y a quelques années, par la Vierge toute miséricordieuse, est venue au mois de septembre, réclamer la même faveur pour son père gravement malade. Elle a été pleinement exaucée. Le moribond se porte bien maintenant, à la grande stupéfaction des médecins.

Voilà comment Marie toute miséricordieuse répond à la prière des uns, à la sottise des autres

On lit dans dans ce même bulletin marial :

« Dimanche, 28 octobre dernier, a eu lieu dans l'église St Eucher, à Lyon, siège de la Confrérie de la Mère toute miséricordieuse, la fête annuelle de Notre Dame de Pellevoisin.

Le matin, de nombreuses communions réparatrices ont été offertes pour l'Eglise et pour la France.

Le soir, à Vêpres, les anciens pèlerins ont rempli l'enceinte et après l'émouvante allocution de M. le Chanoine J. Condamin, professeur à l'Université catholique, le Clergé s'est rendu en procession à la chapelle de la Confrérie.

L'officiant a béni les roses que les fidèles tenaient à la main.

Plus loin, on lit encore :

« Le 14 octobre, M. l'abbé Jos. Beaumier a solennellement

installé et béni, par délégation de Mgr l'Evêque de Limoges la statue de Notre-Dame de Miséricorde. Il a placé officiellement sous sa protection, sa paroisse et son ministère."

BAPTEME DE PAIENS—BENEDICTION D'UNE EGLISE.

Dimanche, le 25 novembre dernier, S. G. Mgr l'Archevêque s'est rendu à Fort Francis, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Poitras.

Monseigneur est revenu très satisfait de cette mission qui, il y a un an à peine, n'avait encore qu'une misérable maison-chapelle.

Aujourd'hui Fort Francis possède une jolie petite église de 72 x 34 pieds, une bonne sacristie et un presbytère très convenable.

C'est grâce au R. P. Croisier et à la confiance que ses supérieurs ont en lui et que tous ont en l'avenir de Fort Francis, que ces progrès ont pu se faire en si peu de temps.

Avant la grand'messe, Monseigneur a béni la nouvelle église.

La messe a été chantée par les enfants de l'école séparée. Le R. Père Portelance officiait, assisté de M. l'abbé St Armand, curé de N. Dame des Chênes et du R. P. Péran, curé de St Laurent; tous deux anciens missionnaires de Fort Francis.

Les Rdes Sœurs Benedictines de Duluth qui dirigent cette école, méritent assurément les plus grands éloges.

Tout le monde a été on ne peut plus étonné et enchanté, en entendant ainsi les enfants chanter la messe en plein chant ainsi que plusieurs morceaux latins, aux diverses parties de la messe.

Il y a peu de paroisses dans le diocèse, en effet, où l'on ait obtenu d'aussi beaux résultats.

Après la messe, une adresse a été présentée à Monseigneur et lue par M. Dubois.

Dans sa réponse, Monseigneur a bien encouragé les paroissiens à continuer l'œuvre de leur église et les a vivement félicités de leur dévouement pour leur école séparée pour le soutien de laquelle, n'étant qu'une poignée de catholiques, ils s'imposent des taxes plus élevées que celles qui sont payées pour l'école publique.

Monseigneur a ensuite ajouté un mot au sujet du futur hôpital.

A trois heures de l'après-midi, Monseigneur s'est rendu à la

chapelle des Saints Apôtres. Cette chapelle se trouve sur le côté américain. La ligne frontière se trouve, à cet endroit, au milieu de la rivière et du lac Lapluie.

Un grand nombre de personnes et même de protestants, en tête desquels le Ministre, sont venues assister à cette fête.

Monseigneur y a béni une superbe statue du Sacré-Cœur, et a ensuite prêché sur la divinité et l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Plus de 300 personnes étaient présentes.

C'est le maire de l'endroit, un orangiste, qui avait gracieusement mis les sièges à la disposition du public.

Le lendemain à huit heures du matin, après la messe à laquelle il eut le bonheur de distribuer la Communion à plus de quarante fidèles, et après avoir donné la bénédiction papale, Monseigneur fit la visite de l'école. Il y fut reçu par des chants en anglais et le chant du drapeau de l'abbé Dugas, en français.

À 11 heures, Monseigneur commence le baptême de neuf païens de l'école indienne de Coutchichin.

Un vieux sauvage très défiant et ce qu'il y avait de plus pauvre et sur lequel on comptait le moins, avait enfin résolu de se faire baptiser avec sa femme et ses cinq enfants.

Ce sont là, les prémices de la réserve Standjicomng, située à plusieurs milles de distance de la réserve de Coutchichin. C'est aussi la première récompense que recueillent les missionnaires qui se dévouent à cette œuvre d'évangélisation.

Deux autres enfants ont aussi été baptisés.

La cérémonie a été des plus imposantes.

Le R. P. Camper, O. M. I., interprétait Mgr l'Archevêque.

À cette école qui compte 43 enfants, il y a encore une douzaine de païens.

Les enfants ont fait une charmante réception à Monseigneur, et lui ont présenté deux adresses; l'une au nom des païens, l'autre, au nom des catholiques.

Le chant très bien exécuté, suffit pour dire tout le dévouement dépensé par le R. P. Brossard, O. M. I., qui est le Principal de cette école.

On ne saurait trop admirer aussi, le zèle des si dévouées Sœurs Grises qui secondent si bien le R. P. Brossard.

On se rend facilement compte de ce dévouement, lorsqu'on place les enfants de l'école, si propres, à côté des enfants des bois, grossiers, ignorants et complètement en loques.

C'est là un tableau qui ne pourrait qu'encourager tous les généreux donateurs de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance.

Voici les noms des païens qui ont eu l'honneur d'être baptisés par S. G. Mgr l'Archevêque:

James-Adélard Kenanikigik, Mary Kabekijigok, Marie-Anne Nijwasolikwe, Cécile Nikanapik, Christine Nijokiwanony, Marie-Anne Cochran, Anthony Nijwapitang, Simone Cantin.

MONASTÈRE EN FLAMMES

Dans la nuit du 26 au 27 novembre dernier, un incendie dont on ne peut connaître la cause, a détruit de fond en comble, le joli petit monastère que les Pères de Chavagnes, Enfants de Marie-Immaculée, avaient construit à Cartier, paroisse de St Adelphe, Man., il y a un an à peine.

Dans l'espace d'une heure au plus, les flammes avaient accompli leur œuvre dévastatrice; consumant le monastère et la plupart des dépendances.

Mais ce qui est le plus triste et ce dont les pauvres religieux ne peuvent se consoler c'est qu'un des quinze enfants qui habitaient ce juniorat, a péri dans les flammes.

Les circonstances de cette mort sont étranges. En effet, cet enfant du nom d'Ephrem Lemoine, s'était levé au signal donné et avec ses quatorze compagnons il avait pris le corridor puis l'escalier; mais, soit qu'il ne fut pas éveillé, parfaitement, soit qu'il fut dans une attaque de somnambulisme, ce qui lui arrivait quelquefois, il s'est attardé dans la maison malgré que ses camarades l'aient poussé à sortir. A un moment la fumée était si épaisse qu'il perdit probablement sa direction. Il a dû être asphixié avant d'avoir pris connaissance de la situation. Malgré les recherches que firent les Pères et les voisins accourus, il fut impossible de le retrouver.

Un autre enfant de l'âge aussi de 13 ans s'était égaré ayant pris une porte pour l'autre, il fut cerné par les flammes dans une des chambres. Heureusement, il ne perdit pas courage; après avoir brisé les vitres de la fenêtre et de la double-fenêtre, il se jeta en bas. La hauteur était d'une quinzaine de pieds. Cet enfant du nom de Beaupré (de Stony Mountain) n'a eu aucune blessure.

L'incendie a été si subit et si violent que rien, absolument

rien, pas même les vases sacrés de la chapelle n'ont pu être sauvés.

C'est pour les Pères, une perte de plus de \$15 000, et cela au cœur de l'hiver

Les assurances ne se montent qu'à cinq ou six mille piastres.

Les voisins des Pères ont été d'un dévouement admirable.

M. Courchaina a pu préserver un des greniers avec l'aide de

M. Drewer, un écossais protestant.

Ces messieurs méritent assurément toutes les félicitations.

LA SAINTE CÉCILE.

Mieux vaut tard que jamais, dit le vieux proverbe; c'est pourquoi, quoique la Sainte Cécile soit passée depuis longtemps, nous tenons à relater l'éclat extraordinaire avec lequel elle a été célébrée cette année.

L'Union Sainte Cécile de St Boniface, a fêté sa patronne d'une manière tout à fait grandiose.

La veille, une séance dramatique et musicale avait réuni dans la salle de l'école normale, toute l'élite de St Boniface.

Après le morceau d'ouverture, M. Goulet, Commissaire des Ecoles et Président de l'Union, a présenté à Mgr l'Archevêque une adresse que l'exiguïté de notre revue nous empêche de reproduire, ce que nous regrettons vivement, car, nous aurions aimé à la faire lire par tous nos lecteurs, et nous aurions aimé à la voir demeurer parmi nos meilleures pages.

Après la comédie et le drame qui furent rendus avec un parfait naturel, Sa Grandeur répondit à l'adresse. Monseigneur demanda aux citoyens catholiques de St Boniface d'être bons et justes pour ceux qui les entourent; mais aussi, de savoir se faire respecter, et de ne jamais céder un seul pouce de leurs droits. L'union seule faisant la force, il est de la plus impérieuse importance que les catholiques s'unissent et se liguent pour faire face aux difficultés qui sont à l'horizon, et qui nécessiteront peut-être avant longtemps, l'apport de toute l'énergie et de toutes les forces françaises et catholiques.

Le lendemain, il y a eu grand messe très solennelle à la Cathédrale. Le sermon a été donné par le directeur de l'Union Ste Cécile, M. l'abbé Béliveau, chancelier de l'Archevêché.

La fête s'est terminée le soir, par un superbe banquet.

LA POÉSIE DE LA VIE CANADIENNE.

Dimanche dernier, 2 décembre, l'Académie française du Collège de St Boniface, nous a donné un vrai régal littéraire et musical.

Le R. P. Chossegros, professeur de rhétorique et directeur de l'Académie française, nous a, pendant une heure trop vite écoulée, tenus sous le charme de sa parole facile.

Dans une charmante causerie, il nous a dépeint toute la poésie de la vie canadienne, cette vie toute patriarcale et remplie de charmes, mais qui, hélas! tend trop à disparaître de nos foyers.

L'impression qui nous est restée de cette causerie, c'est que, si tous les canadiens, à l'instar du R. P. Chossegros, savaient lire dans le livre de la nature et reconnaître toutes les beautés et toutes les merveilles dont Dieu a parsemé leur patrie, s'ils voulaient se pénétrer de tout leur charme et en goûter toute la poésie, ils n'auraient point besoin de tourner ailleurs leurs regards pour trouver des scènes et des paysages capables de les émouvoir.

LES ÉCOLES D'ONTARIO.

Nous lisons dans la "Semaine Religieuse" de Québec (1er déc. 1901)

Tout à tour, les provinces canadiennes ont leur "question scolaire" Et la solution que reçoivent ces difficultés est rarement conforme aux droits des catholiques.

On a vu par la presse quotidienne que le Conseil privé a jugé que, d'après la loi scolaire d'Ontario, les religieux et religieuses n'ont pas le droit d'enseigner dans cette province sans être munis de diplômes officiels. Or, l'auteur de cette loi, l'honorable M. Scott, l'un des membres du cabinet d'Ottawa, témoigne que l'intention des législateurs avait été l'opposé de ce qu'ont décidé les juges du Conseil privé. N'importe! Les catholiques n'ont plus qu'à accepter le jugement du haut tribunal. Et voilà comment, une à une, s'en vont nos libertés catholiques.

Nos félicitations au vaillant AMI DU COLON, de Nomingue, pour sa véhémence protestation contre le très légal déni de justice qui vient, sans doute avec une entière bonne foi, d'être

commis au détriment des institutions religieuses d'Ontario.

Et nous, nous ajoutons : n'est-ce pas là, une première réponse à 1896 ?

LE COIN DES BUVEURS — LA TEMPÉRANCE.

“ Alcool, disait Shakespeare, je ne trouve pas d'autre nom à te donner, je t'appelle démon !

— “ A qui dira-t-on: malédiction ? Pour qui les querelles et les pièges ?..... sinon pour ceux qui se laissent aller à boire !

Ils se ruineront..... L'ouvrier sujet au vin ne deviendra jamais riche..... L'intempérance est pleine de désordres.....

Elle produit la colère et l'emportement et attire de grandes ruines... Elle a tué bien des hommes..... (L'Écriture Sainte)

Telles sont les sentences qui nous reviennent à la mémoire en parcourant la belle revue “ La Tempérance.” Les RR. Pères

Franciscains de Montréal, créés par S. G. Mgr Bruchési, “ Chevaliers de la Tempérance ” depuis ce jour, ne cessent de

lutter par la plume et la parole contre ce fléau de tous les peuples et de notre peuple, “ L'ivrognerie.” C'est par l'in-

termédiaire de cette revue qu'ils vont jusqu'au sein des familles, porter les instructions et les avis de la Sainte Ecriture.

Que nous serions heureux, si notre voix pouvait contribuer un peu, si peu que ce soit, à cette œuvre aussi nationale que

chrétienne, et si elle pouvait aider à cette revue à pénétrer dans toutes les demeures des catholiques du Manitoba. C'est,

du moins, notre souhait le plus ardent.

“ La Tempérance ” est une revue mensuelle de 24 pages, illustrée, et qui ne coûte que 25 cts par an. S'adresser au Rév.

Père Directeur, 964, rue Dorchester-Ouest, Montréal, P. Q.

A L'ARCHEVÊCHÉ.

Le 29 novembre dernier, S. G. Mgr Grouard, était de passage à St Boniface. Sa Grandeur est repartie ce même jour pour l'Ouest.

NOTRE DAME DU LAC — LAC DU BONNET

Le 16 octobre dernier, une soirée faite au profit de l'église paroissiale a été couronnée d'un très beau succès. Bien qu'il n'y ait que vingt-deux familles dans cette localité, les profits de la soirée se sont montés à \$113 00. Ce qui prouve la géné-

rosité des paroissiens qui, l'an dernier avaient déjà donné pendant le bazar, la somme très imposante de \$305.00.

Dernièrement, M. l'abbé Cherrier, curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Winnipeg a fait don d'un Chemin de Croix à l'église de N. Dame du Lac. Aussi, les paroissiens et leur curé, M. l'abbé Louis Gonzague Bélanger tiennent ils à remercier de nouveau leur généreux bienfaiteur, par l'intermédiaire des CLOCHES, qui en sont très honorées et très heureuses.

WOLSELY-SASK.

Le bazar organisé en faveur du couvent, a rapporté la belle somme de \$1 057 toutes dépenses payées. C'est superbe ! Jamais, dit M. le Curé de Wolsely M. Maillard, je n'aurais osé espérer un aussi beau résultat.

REVUE MARIALE.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs, la nouvelle revue qui vient de voir le jour sous le nom de REVUE MARIALE.

Cette revue est née du désir de voir se répondre la presse Mariale que le Souverain Pontife a exprimé, dans sa lettre autographe, aux promoteurs du Congrès d'Einsiedeln.

Puisses-tu, petite revue, à travers notre immense pays qui est aussi le royaume de Marie, raconter ses bienfaits, publier ses prodiges, ses grandeurs, ses miracles, sa gloire; la faire aimer. Fais aimer avec elle l'Église et le Pape. C'est ton rôle : c'est ta mission. Ce sera ton honneur et ta gloire.

Abonnement: 7 fr. — Bureaux: 18 rue François-Dauphin, Lyon, France.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs:

Rvde Sœur M. Caritas de Jésus, F.M.M., du Couvent de St Laurent, Man., décédée en voyage.

Rvde Sœur Marie-Christine, née Rosiana Saint-Germain, décédée à la Maison-Mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Montréal.

Sœur Ernestine Cloutier, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, décédée le 24 nov 1906.

Sœur Marie-des-Anges-Héloïse Lapiere, des Sœurs de la Charité de Québec, décédée le 25 nov. 1906.